

LIGUE RHONE-ALPES DE BILLARD

VERIFICATION DES COMPTES

EXERCICE 2012-2013

Présents : Maurice BONNIER (trésorier en exercice), Dominique AUBRY (vérificateur).

Lieu : ABOL le 13 août 2013

Préambule : Nous remercions le Trésorier pour son accueil et sa disponibilité lors de notre mission et soulignons l'exhaustivité des documents mis à notre disposition et la clarté de l'enregistrement des opérations dans les comptes.

Remarques :

- Présentation des comptes : La normalisation de la présentation du budget prévisionnel et des comptes financiers, en cours de réalisation, doit être finalisée en conformité avec les obligations des autorités de tutelles et les besoins du Comité Directeur. Compte tenu de l'évolution du traitement des licences mise en place en 2012, une double présentation des comptes nous semble justifiée, l'une prenant en compte les changements intervenus, et l'autre conforme à « l'ancien régime » permettant de fournir des éléments de comparaison cohérents avec les années précédentes (utile en particulier dans le cadre des demandes de subvention).

- Recettes : Il convient de souligner l'importance du montant et donc la qualité du travail effectué pour l'obtention de subventions. Compte tenu de l'évolution du nombre de licenciés, ce poste est un des éléments clefs de l'équilibre de nos comptes, et dans le contexte économique actuel, souligne une certaine fragilité de notre situation.

- Dépenses : L'un des postes principaux, les frais de déplacements-missions-réceptions, souligne un déséquilibre flagrant dans le ratio nombre de licenciés / montant par discipline en faveur du « Black ball ». De plus, nous constatons, pour la même discipline, un montant nettement plus élevé de frais « d'accompagnement ».

- Epargne : La répartition de l'épargne, livret A pour le court terme, et DAT pour le moyen-long terme, nous semble satisfaisante. La présence, sur les relevés de banque, d'une ligne « Epargne boursière », non utilisée cette année, nous interpelle car ce type de placement à risques nous paraît incompatible avec nos statuts.

Conclusion : Compte tenu des vérifications que nous avons effectuées à partir des documents qui nous ont été présentés, nous certifions que l'enregistrement des opérations dans les comptes de l'association « Ligue Rhône-Alpes de Billard » pour l'exercice 2012-2013 est régulier et sincère.

Le vérificateur

